

Déclaration liminaire GT SIE du 1^{er} Juillet 2016

Monsieur le président,

Vous avez convoqué, ce jour, un GT sur le SIE et ses évolutions. Nous ne nous étions pas revus depuis plus d'un an...

Les documents présentés stipulent que l'évolution du travail en SIE est en cours et est souhaitable ; nous sommes d'accord.

Vous soulignez que cette évolution doit aller de pair avec des outils informatiques plus performants, et plus adaptés ; là encore nous sommes d'accord.

Vous affirmez que l'intérêt général, celui des usagers et des fonctionnaires, doit y gagner ; une fois de plus nous sommes sur la même ligne.

Mais, au-delà de ces constatations d'une banalité affligeante, auxquelles tout un chacun peut souscrire, à l'évidence, nous ne partageons pas ou plutôt nous ne partageons plus grand chose.

Qu'il nous soit permis de relever un certain nombre d'erreurs, de contre-vérités, voire de mensonges, de faits non vérifiés...dans les documents présentés :

1) Commençons, si vous le voulez bien, par l'annexe 4 : « l'organisation intégrée ». Vous présentez une fois de plus, ce type d'organisation comme une nouveauté émanant de vos services, expérimenté dans certaines directions. Très sincèrement, nous sommes las de ce discours...Ceci n'est ni une nouveauté, ni une solution pour l'avenir. En effet, cette organisation existe depuis huit à dix ans dans une très large majorité de SIE, qui ont compris bien avant vous comment fonctionner. Notons au passage, qu'un certain nombre de SIE sont même en avance sur cette organisation, puisqu'ils fonctionnent avec un quatrième pôle caisse compta.

Donc c'est tout sauf une nouveauté. De deux choses l'une, soit vous découvrez la réalité des services, soit vous vous perdez à force de recycler les documents des GT précédents.

2) Les usagers ! Ils se déplaceraient moins dans les SIE...là encore, et vous nous en voyez désolés, vous semblez méconnaître quelque peu la réalité des services. Ce n'est pas l'utilisateur qui vient moins, c'est d'abord le thermomètre qui est cassé, à savoir ORCFA, qui mesure les flux d'accueil. En effet, les agents souvent débordés, n'ont pas le temps ou ne veulent plus utiliser le thermomètre. Et, faut-il le rappeler, les services sont fermés plusieurs demi-journées à votre demande. Donc votre mesure est quelque peu faussée.

3) les outils informatiques apporteraient un vrai plus en matière de travail de masse, avec, par exemple, les télédéclarations et les télépaiements. C'est exact, c'est un vrai plus, mais absolument pas un gain de temps ! La réalité est toute autre : avant, les services étaient mobilisés trois à quatre jours par mois sur la saisie, maintenant, ce sont les erreurs d'appariements et de virements qui monopolisent les services de compta ; et ces retraitements prennent beaucoup plus de temps que feu la saisie.

4) Vous présentez les gains de productivité et les évolutions informatiques comme permettant de gagner beaucoup de temps ; temps, qui permettrait de se concentrer sur l'expertise et la qualité de service. Il n'y a qu'un seul petit problème dans ce raisonnement : votre discours pourrait être recevable à périmètre constant, mais pas dans la vraie vie. Les SIE n'y gagnent rien, puisqu'ils sont des viviers à suppressions d'emplois, ante-réforme, post-réforme, quand ce n'est pas par anticipation pure et simple de la réforme !

5) Au passage, puisque nous parlons d'expertise, excusez-nous, mais au dernières nouvelles l'expertise relevait des PCE, et des services de la législation et du contentieux. PCE, que vous avez créés contre l'avis de quasiment tous. PCE dont vous passez le rôle totalement sous silence dans vos fiches. Un mot sur un sujet omis, volontairement ou pas dans vos bilans : la gestion des établissements industriels, sujet complexe et en souffrance depuis de trop nombreuses années, que se rejettent les PCE, les SIE et les PELP.

6) Des outils informatiques disponibles et performants. Permettez nous un conseil en premier lieu : n'allez jamais tenir ce discours dans un SIE si vous ne voulez pas avoir des problèmes ! Les taux de disponibilité présentés sont en effet très trompeurs. Une application peut être disponible à 95 %, mais si elle vient à buguer dans les 5 % où les agents en ont besoin à outrance, on ne peut pas dire que les outils soient satisfaisants. Mais, nous sommes satisfaits de savoir qu'Ulysse est disponible quasiment à 100 % !

Puisque nous sommes dans l'informatique, nous souhaitons vous poser une question : nous sommes au 21ème siècle, quand les agents auront-ils internet ? Y aurait-il une zone blanche autour des centres des finances publiques ? Auriez-vous peur que vos services soient plus performants dans la détection de la fraude ?

7) Toujours en matière d'informatique, vous essayez de nous vendre vos nouvelles applications, comme autant de bijoux qui rendraient aisées la tâche des SIE. Vous citez en exemple Gespro et Gespro-CFE.

7-1) Pour la gestion de la CFE, Gespro est un progrès, nous le reconnaissons, mais laissez entendre que grâce à lui les travaux sont largement allégés, est totalement faux. Vous allez même jusqu'à dire que la grande majorité des créations ne nécessite pas l'envoi d'un questionnaire !!! Nous ne vivons décidément pas dans le même monde, un monde où la recherche des locaux, des adresses, des étages, des lots, des redevables, est souvent un vrai parcours du combattant, où il faut aller souvent sur place pour trouver la bonne solution.

7-2) Concernant la gestion des Avisir, Gespro ne résout en aucun cas les problèmes de création et de mise à jour. Vos écrits reviennent à franchir allègrement toutes les difficultés rencontrées par les agents. A vous lire tout serait simple : aucun problème de régime fiscal, aucun problème de connaissance du terrain, les « coins de tables » apparaîtraient comme par magie aux agents, plus de nécessité de la liasse papier, plus de problème d'adresse, de taxe consulaire, de statut micro-entrepreneur, de réactivation de l'entreprise etc... On se demande bien alors pourquoi certains SIE expérimentateurs dépassent les 50 % de taux de retraitements des avisirs, pourquoi certains font des stages sur les régimes fiscaux, dans quel département les adresses postales sont fiabilisées à 100 %, dans quel SIE les agents trouvent sans problème les adresses de correspondance. Et le plus beau est pour la fin : au niveau quantitatif, les statistiques de traitement des Avisir s'améliorent. Et bien je vais vous dire une bonne chose en tant que technicien, le nombre importe peu, seule la qualité prime ! Cette statistique quantitative est un non sens.

Solidaires Finances Publiques s'étonne aussi grandement du grand absent de vos documents : la prospective. En effet, que valent vos plans confrontés à la double réalité qui va frapper de plein fouet le réseau de la gestion des professionnels : à savoir, la réforme des collectivités locales et notamment le regroupement des communes et des intercommunalités, l'annonce du prélèvement à la source dont le recouvrement passe au SIE, dès 2018 donc demain.

Concluons sur les grands oubliés, les saletés que l'on laisse sous le tapis, la réalité que vous ne voulez pas voir, les revendications que Solidaires Finances Publiques porte depuis des années : d'abord l'emploi, ensuite un vrai plan de formation, des liaisons entre les services en charge des professionnels et un pilotage des SIE digne de ce nom par les directions départementales et régionales.